



Collège Les Capucins
MELUN

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 07 février 2020

Membres présents : 12 cf. pièce jointe

Membres excusés :

- Mme BEAULNES-SERENI, Mme BARGE représentantes de la collectivité de rattachement ;
- Mme DACALOR, M. MAJKOWSKI, représentants élus des parents d'élèves

Le quorum étant atteint, 12 membres présents, la séance est ouverte à 18h07.

Monsieur le Principal remercie les administrateurs présents,

Secrétariat de séance : M. LECAUDÉ est désigné secrétaire de séance.

1. Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour.
- 2) Approbation du compte rendu du CA du 28/11/2019.
- 3) Premier examen de la proposition de répartition de la dotation horaire globale allouée à l'établissement pour la prochaine rentrée scolaire.
- 4) Présentation des actions présentées par l'établissement dans le cadre des appels à projets 2020 de la politique de la ville (État et CAMVS)
- 5) Autorisation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation de conventions :
 - Convention de mutualisation du fonds de la cité éducative
 - Convention « Souvenirs, souvenirs »
 - Convention Module Sécurité
- 6) Exercice budgétaire 2020 : décisions budgétaires modificatives

1. Ajout d'un point et approbation de l'ordre du jour.

Un point sont ajoutés à l'ordre du jour :

1. Lecture et vote d'une motion concernant la DHG et les heures dédiées aux études encadrées.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu du CA du 28/11/2019 :

Le compte rendu du CA du 28/11/2019 est approuvé à l'unanimité.

3. Premier examen de la proposition de répartition de la dotation horaire globale allouée à l'établissement pour la prochaine rentrée scolaire.

M. le Président du CA présente le document de travail du Conseil pédagogique. La DHG est basée sur la prise en compte des prévisions d'effectifs qui sont stables. La pyramide des âges évolue et implique une structure 4-4-5-4 plus la classe UPE2A. La DSDEN 77 alloue 593h soit 4h de moins que l'année précédente

(597h). Si le différentiel est faible (-4h), il induit néanmoins une réflexion sur l'utilisation des heures allouée à la marge d'autonomie de l'établissement.

Le conseil pédagogique s'est prononcé pour le maintien du module UPE2A, des heures d'accompagnement personnalisé en co-intervention, des heures d'EPI en co-intervention, de l'option LCA (latin) et la mise en place de deux groupes supplémentaires en espagnol afin d'alléger les effectifs et de favoriser de meilleures conditions d'enseignement.

Les arbitrages relatifs aux autres projets d'accompagnement des élèves, dans la limite des 12h non réparties, seront pris en fin d'année scolaire après constat des effectifs.

Le Président du CA présente ensuite les postes enseignants et les BMP.

Question des représentants élus des parents d'élèves : quelle est la capacité de l'établissement pour l'année prochaine ?

Le Président du CA indique que la structure de l'établissement restant identique, le collège peut accueillir une cinquantaine d'élèves soit un total d'environ 450 élèves.

Les représentants élus des enseignants souhaitent faire lecture d'une motion concernant la DHG (voir pièce jointe). Après lecture de la mention, les parents s'associent à cette dernière.

A la demande des représentants des personnels, la motion est mise au vote :

9 VOTES POUR, 3 ABSTENTIONS

4. Présentation des actions présentées par l'établissement dans le cadre des appels à projets 2020 de la politique de la ville (État et CAMVS)

Le Président du CA présente les domaines et activités financés par des subventions obtenues au titre de la politique de la ville. Ces subventions versées par la Préfecture et la CAMVS représentent 17 000€.

Grâce à ces subventions, les différents projets sont mis en œuvre gratuitement.

Les représentants élus des parents d'élèves font remarquer que les parents pourraient participer à hauteur de l'euro symbolique.

Mme Troadec, gestionnaire, et le Président du CA font part de leur crainte en cas de participation financière des familles, même minime, car toutes ne disposeront pas de la volonté ou de la capacité de le faire et le nombre d'autorisation de participation pourrait alors chuter. C'est un risque de frein à la participation et donc une augmentation du risque d'annulation en raison d'un nombre trop faible de participants.

5. Autorisation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation de conventions :

Le Président du CA présente trois conventions :

▪ Convention de mutualisation du fonds de la cité éducative : cette convention permet au principal du collège des Capucins d'engager les dépenses pour des actions de la cité éducative.

Question des représentants élus des enseignants : Est-ce que Mme Troadec va avoir la charge du traitement administratif des dépenses ? Le Président du CA répond oui.

Question des représentants élus des enseignants : Est-ce qu'elle aura du personnel supplémentaire pour l'aider dans ses tâches supplémentaires ? Le Président du CA indique que cette possibilité n'est pas envisagée.

Le Président du CA rappelle à l'ensemble des administrateurs les principes d'attribution d'un financement :

Mobilisation d'un partenaire, développement de la co-construction d'actions de nature sociale et éducative en faveur des élèves des écoles et des établissements d'enseignement scolaire du second degré constitutifs de la cité éducative et évaluation de l'action

Si le projet a déjà obtenu une subvention de la politique de la ville, son financement ne sera pas prioritaire.

Les administrateurs autorisent à l'unanimité le principal du collège à signer la convention.

▪ Convention Musichœur dans le cadre du projet « Souvenirs, souvenirs »

Le Président du CA présente la convention entre le collège et l'association Musichœur pour le développement du chant chorale et l'organisation d'un spectacle

Les administrateurs autorisent à l'unanimité le principal du collège à signer la convention avec Musichœur.

▪ Convention Module Sécurité : pour information.

Le Président du CA informe les administrateurs concernant une convention sur le module sécurité avec l'université de Panthéon-ASSAS (Paris II) et le lycée Joliot-Curie de Dammarie-les-Lys.

Le collège est cité dans la convention en raison de la participation de huit élèves du niveau 3^{ème}, en tutorat avec des élèves de Terminale à la semaine terminale du module consacrée à des visites institutionnelles et à la rencontre avec des professionnels des domaines de la sécurité, de la défense et de la prévention.

L'objectif de permettre l'ouverture aux métiers de la sécurité et développer les relations entre les professionnels de la sécurité et les élèves.

6. Exercice budgétaire 2020 : décisions budgétaires modificatives

Le Président du CA informe les administrateurs des régularisations budgétaires de fin d'année.

Le Président du CA et la gestionnaire distribue au administrateurs le budget mis à jour.

Le Président du CA informe les administrateurs qu'il demande à ce que les porteurs de projet remontent les dépenses prévues en les classant par ordre de priorité. Certaines dépenses pourront ainsi être engagées dès maintenant (transport).

Question des représentants élus des parents d'élèves : Est-ce que l'action « Autour de nos jardins » concerne le collège ?

Le Président du CA informe que c'est un projet des écoles du premier degré du nord de Melun et qu'il n'y a pas de mutualisation de ce projet avec le collège.

Question des représentants élus des parents d'élèves : En quoi consiste l'action « Langage parentalité » ?

Le Président du CA présente cette action qui consiste à acheter des tablettes, à y installer des logiciels et des jeux permettant le développement du langage pour les élèves de maternelle et de les prêter pour une utilisation dans les familles.

19h23 : L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration est clos.

Le prochain CA aura lieu le 19 mars et portera notamment sur la présentation du compte financier.

Le secrétaire

R. Lecaude

Le président du CA

P. Fortin



Collège Les Capucins
MELUN

Route de Voisenon
77000 MELUN

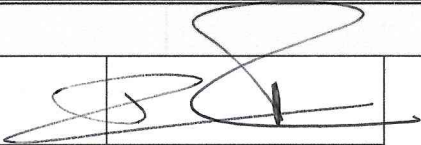
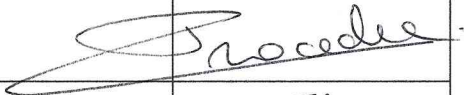
☎ : 01.60.68.69.30

☎ : 01.64.52.85.45

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Réunion du Conseil d'Administration du 06/02/2020

LISTE D'EMARGEMENT

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Membres de droit :			
M. FORTIN Pascal		Pas de suppléants	
M. LECAUDE Rémi			
Mme TROADEC Annette			
M. JALA Romuald			
Représentant de la Collectivité de Rattachement			
Mme BEAULNES-SERENI Nathalie			
Mme BARGE-POUY Anne-Valérie			
Représentants communaux			
M. RODRIGUEZ Jean-Pierre			
Mme. ASTRUC Patricia			
Personnalités qualifiées			
		Pas de suppléants	

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation			
M. DAUBARD Eric			
Mme DEBATTY Orianne			
Mme RANGER Alexandra			
M. HACQUARD Guillaume			
M. MARTIN Cyril			
Mme BORGNA Margaux			
Représentant des personnels ATOS			
Représentants des parents d'élèves			
Mme DACALOR Catherine			
M. MAJKOWSKI Vincent	excusé		
Mme BEDDA Zaïna			
Mme MAHMOUDI Naïma			
Mme ETINOF Guénaëlle			
Mme MAZOUNI Samia			

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des élèves			
MENDES Fara			
TLIG Hani			
Invités			

**Motion relative à la proposition de D.H.G.
présentée en Conseil d'Administration le jeudi 6 février 2020.**

Notre Établissement, faisant partie de la Cité éducative de Melun Val-de-Seine, pour répondre à la demande de Monsieur le Recteur, a étudié la proposition du chef d'Établissement d'inscrire, à partir de septembre 2019, à l'emploi du temps de tous les élèves du collège, une heure d'étude encadrée, sous la responsabilité du professeur principal en co-intervention avec des assistants pédagogiques ou d'autres professeurs. Cette proposition a été validée par le Conseil pédagogique de l'Établissement, réuni au mois de juin 2019. Cette nouvelle modalité d'intervention auprès des élèves semble porter ses fruits et améliorer la qualité de leur travail personnel.

Nous, professeurs, aspirons à ce que cette heure, qui est actuellement rémunérée sous forme de H.S.E., soit dorénavant intégrée à notre V.S., que nous validons traditionnellement au mois d'octobre.

Nous sommes conscients que cela représenterait une majoration importante de notre D.H.G. Celle-ci serait ainsi particulièrement adaptée aux besoins de notre population scolaire.

Fait pour valoir ce que de droit.

Les membres élus du C.A.

SITUATION DES DEPENSES ENGAGEES PAR SERVICE

Présentée par service, pour un élément : AP - Activité pédagogique

SERVICE : AP- Activité pédagogique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
ENSEIGNEMENT GENERAL-		19 543.59				800.94		18 742.65
	0DOC DOCUMENTATION	1 300.00				676.96		623.04
	0MAT-E FOURNITURE ET MAT. ENSEIGNT	4 400.00				123.98		4 276.02
	13ADPOPER OPERA	2 616.50						2 616.50
	13ADPPE- PROJETS ETS	3 732.24						3 732.24
	13COR Carnets de correspondance	1 100.00						1 100.00
	13MS- Manuels scolaires	900.00						900.00
	13PE- Parcours d'excellence	2 300.85						2 300.85
	13REP Droits de reprographie	600.00						600.00
	13RPN Ressources pédagogiques numériques	2 594.00						2 594.00
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE		3 243.00						3 243.00
	0PISCINE piscine	3 243.00						3 243.00
PROJETS EDUCATIFS		4 802.48						4 802.48
	0PE7TAG 19-20 LES UPE2A A L'AUBERGE GANNE	625.00						625.00
	0PE7TBH 19-20 BLACK HISTORY IN USA	800.00						800.00
	0PE77LOUV 19-20 LE LOUVRE CHEZ VOUS	800.00						800.00
	0PETTOPER 19-20 OPERA DES 5*	800.00						800.00
	0PE77SL JE SLAME TU SLAMES NS SLAMONS	800.00						800.00
	2MINIENT 19-20 MINI ENTREPRISE	977.48						977.48
TOTAL		27 589.07				800.94		26 788.13

SITUATION DES DEPENSES ENGAGEES PAR SERVICE

Présentée par service, pour un élément : VE - Vie de l'élève

SERVICE : VE- Vie de l'élève

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
AIDES-		24 457.97				2 198.99		22 258.98
	16AE- Devoirs faits - Accompagnement éducatif	3 149.23						3 149.23
	16EO- Ecole ouverte (vacation et fonctionn.)	544.13				2 198.99		-1 654.86
	16ESC Education à la santé et à la citoyenneté	574.06						574.06
	16FS- Fonds social lycéen et collégien	200.00						200.00
	16FSC Fonds social des cantines	2 114.52						2 114.52
	2ARS aide restauration scolaire	16 306.03						16 306.03
	2EO ECOLE OUVERTE DPT	1 570.00						1 570.00
CITE EDUCATIVE		13 543.14						13 543.14
	16ADECE 19-20 CITE EDUCATIVE	13 543.14						13 543.14
PROJETS 1° DEGRE		14 500.00				1 226.40		13 273.60
	0CAMVS-AJ 19-20 AUTOUR DE NOS JARDINS	3 500.00						3 500.00
	0CAMVS-CE 19-20 CONCERTS EDUCATIFS	2 000.00						2 000.00
	0CAMVS-LP 19-20 LANGAGE PARENTALITE	2 500.00						2 500.00
	0CGET-AJ 19-20 AUTOUR DE NOS JARDINS	2 500.00				1 226.40		1 273.60
	0CGET-CE 19-20 CONCERTS EDUCATIFS	2 000.00						2 000.00
	0CGET-LP 19-20 LANGAGE PARENTALITE	2 000.00						2 000.00
PROJETS 2° DEGRE		17 519.59						17 519.59
	0CAMVS-CR 19-20 CONFIANCE ET REUSSITE AU CLG	2 000.00						2 000.00
	0CAMVS-CS 19-20 CLIMAT SCOLAIRE SEREIN	4 019.59						4 019.59
	0CAMVS-PC 19-20 PARCOURS CULTUREL ET SANTE	2 500.00						2 500.00
	0CGET- CR 19-20 CONFIANCE ET REUSSITE	2 000.00						2 000.00
	0CGET-CS- 19-20 CLIMAT SCOLAIRE SEREIN	4 000.00						4 000.00
	0CGET-PCS 19-20 PARCOURS CULTUREL ET SANTE	3 000.00						3 000.00
PROJET INTER-COLLEGES		35 267.11	6 000.00		6 000.00	17 120.00		12 147.11
	0CAMVS-PJ 19-20 PROJET INTER COLLEGES	10 000.00	2 310.00		2 310.00	7 690.00		

SITUATION DES DEPENSES ENGAGEES PAR SERVICE

Présentée par service, pour un élément : VE - Vie de l'élève

SERVICE : VE- Vie de l'élève

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
PROJET INTER-COLLEGES		35 267.11	6 000.00		6 000.00	17 120.00		12 147.11
	0CGET-PIC 19-20 PROJET INTER COLLEGES	25 267.11	3 690.00		3 690.00	9 430.00		12 147.11
TOTAL		105 287.81	6 000.00		6 000.00	20 545.39		78 742.42